

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le



ID : 974-249740101-20250606-2025\_054\_BC\_5A-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 2 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 13  
Nombre de représentés : 3  
Nombre d'absents : 0

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_054\_BC\_5A**  
*Programme ITI 2021/2027 : Avis  
relatif à la création d'une aire de  
loisirs ludique et sportive à Bois de  
Nèfles (Trois-Bassins)*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 16

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
27 mai 2025

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
09/06/2025

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2025**

**AFFAIRE N°2025\_054\_BC\_5A : PROGRAMME ITI 2021/2027 : AVIS RELATIF À LA CRÉATION D'UNE  
AIRE DE LOISIRS LUDIQUE ET SPORTIVE À BOIS DE NÈFLES (TROIS-BASSINS)**

**Le Président de séance expose :**

I. Éléments de contexte :

Dans la continuité de l'opération de logement RHI menée à Bois de Nèfles, la Commune souhaite compléter l'offre de services de loisirs du quartier par la création d'une aire de jeux accessible à tous les habitants. Ce site sera équipé d'un street workout ainsi que d'un plateau multisports, afin de répondre aux besoins de la population en matière de loisirs et de pratique sportive.

II. Les objectifs du projet sont les suivants :

Dans le cadre du développement de sa politique sport/loisir, la Commune envisage d'aménager une aire de loisirs ludique et sportive à proximité de l'opération de RHI de Bois de Nèfles afin d'offrir aux habitants de ce secteur un équipement qui permettra à tous, petits et grands, de pratiquer des activités sportives et de loisir dans un environnement adapté et sécurisé.

Cet aménagement comprendra un espace de rencontre, une aire dédiée à la pratique sportive et une aire de jeux pour les plus petits. Le site sera équipé d'une alimentation en eau, d'un système d'éclairage performant et d'espaces verts de qualité.

Il s'agit pour la Commune de :

- Favoriser les rencontres au sein de la population
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Favoriser la pratique du sport
- Proposer des aires de respiration en privilégiant la valorisation de plantes endémiques

### III. Description de l'opération

Les travaux envisagés comprennent :

- Les terrassements
- La création de structures pour cheminement en scorie
- La construction de passerelles
- La fourniture et pose d'agrès sportifs de plein air et de jeux d'enfants
- La construction de soutènements en moellons & gabions
- La réalisation d'un belvédère
- La réalisation d'un parking
- La réalisation d'une pergola en bois
- La réalisation de trottoirs

La Commune de Trois-Bassins souhaite aménager une aire de loisirs pour sa population, incluant la création d'un mini parcours de santé ombragé. Pour répondre aux besoins des différentes tranches d'âge, des structures de jeux et de loisirs seront mises en place, adaptées aux enfants, adolescents, parents et grands-parents. De plus, des cheminements sécurisés seront aménagés en faveur des usagers. Enfin, un espace de friche sera transformé en un lieu agréable offrant un point de vue sur le quartier et ses environs.

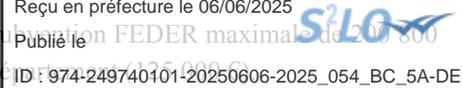
### IV. Planning prévisionnel :

	Début (mois-année)	Fin (mois-année)
Travaux + Maîtrise d'œuvre + communication	Juillet 2024	Avril 2025

### V. Plan de financement :

Sources de financement	Montant hors TVA (en €)	%
UE - FEDER	200 800,00	51%
Maître d'Ouvrage	64 200,00	16%
Département	125 000,00	32%
Coût total éligible	390 000,00	

Le coût global de l'opération est de 390 000 € HT et il est attendu une somme de 390 000 € en complément de l'intervention du Pacte de Solidarité Territorial (PST2) du Département de la Mayenne.



## VI. Les crédits ITI

### • Crédits programmés

L'enveloppe disponible pour la période 2021-2027 correspondant au volet rural du contrat territorial ITI-TO s'élève à 6 833 876 €. Quant au volet urbain, il est doté de 6 158 865 €.

Le TCO en tant qu'Entité Territoriale ITI doit se prononcer sur ce projet.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 28/05/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 30/04/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **PRENDRE ACTE** du projet Création d'une aire de loisirs ludique et sportive à Bois de Nèfles (Trois-Bassins) ainsi que de l'avis favorable qui sera transmis au Comité Territorial (annexé au présent rapport) ;

- **AUTORISER** le Président ou tout autre personne habilitée par lui à signer tout document y afférent.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président